



Délibération n°2025 – 5 - 3
du conseil d'administration du 09 décembre 2025

Décision Modificative n°3 de 2025
de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

EXPOSE DES MOTIFS

La Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (SLNPCA) a été créée par ordonnance n°2022-306 en date du 2 mars 2022 pour porter le financement de la part des collectivités partenaires au projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

L'article 3 de l'ordonnance précitée précise que le conseil d'administration délibère sur les budgets initiaux et rectificatifs de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

La décision modificative n°2 de 2025 de la SLNPCA a été approuvée par délibération n° 2025-3-5 du 13 octobre 2025.

Dans le cadre de la décision modificative n°3 de 2025, il est proposé :

- de diminuer les dépenses d'investissement pour la réalisation du projet LNPCA, au cœur de la mission de la SLNPCA, en les portant à un montant de 44 536 000€ (soit -5 441 000€ par rapport à la DM n°2 de 2025). Cet ajustement est expliqué par :
 - o la réduction de dépenses en lien avec la subvention européenne reçue par les Maîtres d'Ouvrage au titre des opérations de Marseille Surface phase 1 ;
 - o l'ajustement des échéanciers de paiement des appels de fonds des maîtres d'ouvrage suite à la dernière revue financière conduite après le conseil d'administration du 13 octobre 2025
- de diminuer les recettes d'ordre d'investissement de l'établissement public en les portant à un montant de 23 184 500.82€ (soit - 3 679 000€ par rapport à la DM n°2 de 2025) pour le financement des dépenses d'investissement ;
- de diminuer le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement d'un montant équivalent par voie de conséquence ;
- de diminuer les recettes d'investissement des collectivités qui sont portées à 28 700 698,38€, en baisse de 1 762 000€ par rapport à la DM n°2 de 2025. Le bénéfice des versements de subventions européennes pour les collectivités membres est déjà pris en compte dans les recettes réelles d'investissement des collectivités inscrites dans la décision modificative n°2 de 2025, ainsi seuls les ajustements du calendrier des appels de fonds des maîtres d'ouvrage se reflètent dans cette diminution ;
- d'augmenter, par voie de conséquence, la provision pour risques et charges futures de la SLNPCA sur l'exercice en cours pour atteindre 19 845 611,18 €

La décision modificative n°3 de 2025 de la SLNPCA proposée au conseil d'administration est de 95 886 199,20€.

Le conseil d'administration adopte la délibération suivante :

VU l'ordonnance n°2022-306 du 2 mars 2022 relative à la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur ;
VU le décret n°2022-638 du 22 avril 2022 relatif à la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur ;
VU la délibération n° 2024-4-1 du 6 décembre 2024 approuvant le budget primitif 2025 de la SLNPCA ;
VU la délibération n° 2025-1-3 du 18 mars 2025 du conseil d'administration approuvant la décision modificative n°1 et les autorisations de programme ;
VU la délibération n° 2025-2-5 du 19 mai 2025 du conseil d'administration approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2025 ;
VU la délibération n° 2025-3-5 du 13 octobre 2025 du conseil d'administration approuvant la décision modificative n°2 de l'exercice 2025.

Article 1^{er}

La décision modificative n°3 de 2025 de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, tel que présentée dans le rapport de synthèse et le document comptable joints en annexe, est adoptée, par chapitre.

Article 2

La présente délibération sera transmise au Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et fera l'objet d'une publication.

Fait à Marseille

Le 9 décembre 2025



Monsieur Renaud MUSELIER,

*Président du Conseil d'administration de la
Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur*



Exercice 2025

Décision Modificative n°3

Rapport de synthèse

Conformément au règlement budgétaire et financier de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (SLNPCA) adopté par délibération n°2024-1-6 du 17 avril 2024, les Décisions Modificatives autorisent les dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires. Ces dépenses doivent être équilibrées par des recettes. Elles peuvent être adoptées à tout moment après le vote du Budget Primitif et revêtent un caractère facultatif.

Compte tenu du versement par SNCF Gares & Connexions à la SLNPCA de sa quote-part de l'acompte de subvention européenne reçue concernant les opérations de Marseille Surface (phase 1), une Décision Modificative n°3 est proposée.

1. Ajustements de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement pour compte de tiers : - 5 441 000 €

Les Maîtres d'Ouvrage ont obtenu des subventions européennes pour le projet, obtention matérialisée par la signature de Grant Agreements. En accord avec la convention-cadre et les différentes conventions de financement en vigueur, les appels de fonds des Maîtres d'Ouvrage sont réduits des montants de subvention reçus.

Concernant l'opération de Marseille Surface (phase 1) spécifiquement, suite à la signature de l'accord de subventionnement européen (Grant Agreement) par SNCF Gares et Connexions en date du 30/09/2025, SNCF Gares & Connexions a encaissé en octobre 2025 un acompte de 50% comme prévu au Grant Agreement. En application de la Convention de Financement n°4 (CFI n°4 PRO ACT Marseille Surface), à laquelle se rattache une partie des montants de subvention, les appels de fonds doivent être réduits de 1 689k€.

Or, l'échéancier de la Convention de Financement n°4 (CFI n°4 PRO ACT Marseille surface) ne comporte pas d'appels de fonds sur le reste de l'année 2025.

Il a donc été décidé après discussions avec SNCF Gares & Connexions que la quote-part SLNPCA du montant de subvention reçue serait versée dès 2025, sans attendre le prochain appel de fonds en 2026.

Ce montant de 1 689 325€ est comptablement une réduction de dépenses au titre de l'opération 458134 « Etudes de Projet et Travaux Marseille Surface ».

Par ailleurs, la dernière revue financière conduite avec les Maîtres d'Ouvrage postérieurement au dernier conseil d'administration a ajusté à la baisse le montant des appels de fonds restant pour l'année 2025 pour certaines conventions de financements en vigueur.

Les dépenses pour compte de tiers par opérations évoluent ainsi de la manière suivante :

Dépenses par opération	DM2 2025	Total 2025	DM n°3
ETUDES DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2	11 744 000,00 €	11 233 000,00 €	-511 000,00 €
ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2	1 067 000,00 €	0,00 €	-1 067 000,00 €
ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1	3 000 000,00 €	1 400 000,00 €	-1 600 000,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1	108 000,00 €	108 000,00 €	0,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT	7 900 000,00 €	7 326 000,00 €	-574 000,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE	10 326 000,00 €	10 326 000,00 €	0,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE	15 832 000,00 €	14 143 000,00 €	-1 689 000,00 €
Total	49 977 000,00 €	44 536 000,00 €	-5 441 000,00 €

2. Ajustements de recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement pour le financement des investissements : - 1 762 000€

La DM n° 2 de 2025 prévoyait déjà dans les recettes d'investissement issues des Membres de la SLNPCA une réduction liée au versement des subventions européennes mentionnées ci-avant. La réduction des recettes réelles en provenance de collectivités reflète donc l'ajustement du montant des appels de fonds suite à la dernière revue financière conduite postérieurement au conseil d'administration du 13 octobre 2025

Contribution des collectivités par opération	DM2 2025	Total 2025	DM n°3
ETUDES DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2	4 356 000,00 €	4 137 000,00 €	-219 000,00 €
ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2	467 000,00 €	0,00 €	-467 000,00 €
ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1	1 478 000,00 €	689 000,00 €	-789 000,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1	54 000,00 €	54 000,00 €	0,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT	3 950 000,00 €	3 663 000,00 €	-287 000,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE	5 163 000,00 €	5 163 000,00 €	0,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE	7 081 000,00 €	7 081 000,00 €	0,00 €
Total	22 549 000,00 €	20 787 000,00 €	-1 762 000,00 €

Recettes d'ordre issues de la fiscalité pour le financement des investissements : - 3 679 000€

Côté recettes d'ordre d'investissement, l'impact est donc purement mécanique pour équilibrer les dépenses d'investissement pour compte de tiers.

Recettes d'ordre par opération	DM2 2025	Total 2025	DM n°3
ETUDES DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2	6 809 500,82 €	6 517 500,82 €	-292 000,00 €
ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2	600 000,00 €	0,00 €	-600 000,00 €
ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1	1 522 000,00 €	711 000,00 €	-811 000,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1	54 000,00 €	54 000,00 €	0,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT	3 950 000,00 €	3 663 000,00 €	-287 000,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE	5 163 000,00 €	5 163 000,00 €	0,00 €
ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE	8 751 000,00 €	7 062 000,00 €	-1 689 000,00 €
Total	26 849 500,82 €	23 170 500,82 €	-3 679 000,00 €

3. Ajustements de dépenses d'exploitation

Dépenses d'ordre issues des opérations entre sections : - 3 679 000€

Cette réduction est une conséquence mécanique de la réduction des dépenses d'investissement pour compte de tiers et donc de la réduction des recettes d'ordre d'investissement en conséquence.

Dépenses réelles d'exploitation : + 3 679 000€

En conséquence de la baisse des dépenses d'ordre d'exploitation, les dépenses réelles d'exploitation – dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions - augmentent.

4. Synthèse

La Décision Modificative n°3 de 2025 acte :

- La réduction des dépenses d'investissement pour la réalisation du projet LNPCA en conséquence de :
 - la réduction des appels de fonds des maîtres d'ouvrage pour prendre en compte les subventions européennes reçues
 - la réduction du montant des opérations de Marseille Surface de phase 1 pour prendre en compte le reversement de la subvention européenne correspondante sans attendre le prochain appel de fonds en 2026
 - l'ajustement du montant des appels de fonds de 2025 suite à la dernière revue financière conduite avec les maîtres d'Ouvrage postérieurement au conseil d'administration du 13 octobre 2025
- La diminution incidente des recettes réelles en provenance des collectivités et des recettes d'ordre correspondant à la participation de la SLNPCA au travers des recettes fiscales.
- L'augmentation incidente de la provision pour risques et charges futures de la SLNPCA pour l'exercice 2025.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
92097939000019

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Etablissement Public dont la population est de 3500
habitants et plus SLNPCA

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 3 (2)

BUDGET : BUDGET SLNPCA (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	20
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	21

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	26
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	27

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	28
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-5 441 000,00	-5 441 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-5 441 000,00	-5 441 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-5 441 000,00	-5 441 000,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	232 568,00	0,00	0,00	0,00	232 568,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 820,00	0,00	0,00	0,00	430 820,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
Total des dépenses de gestion des services		670 388,00	0,00	0,00	0,00	670 388,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300 500,00	0,00	0,00	0,00	300 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	16 166 611,18		3 679 000,00	3 679 000,00	19 845 611,18
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		17 137 499,18	0,00	3 679 000,00	3 679 000,00	20 816 499,18
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 000,00		0,00	0,00	4 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 859 500,82		-3 679 000,00	-3 679 000,00	23 180 500,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		26 863 500,82		-3 679 000,00	-3 679 000,00	23 184 500,82
TOTAL		44 001 000,00	0,00	0,00	0,00	44 001 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 001 000,00
--	---------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	44 000 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		44 000 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		44 001 000,00	0,00	0,00	0,00	44 001 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		44 001 000,00	0,00	0,00	0,00	44 001 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 001 000,00
--	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	23 184 500,82
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	49 977 000,00	0,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00	44 536 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	49 991 000,00	0,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00	44 550 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	49 991 000,00	0,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00	44 550 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 335 199,20
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 885 199,20
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	30 462 698,38	0,00	-1 762 000,00	-1 762 000,00	28 700 698,38
	Total des recettes réelles d'investissement	30 462 698,38	0,00	-1 762 000,00	-1 762 000,00	28 700 698,38
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 000,00		0,00	0,00	4 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 859 500,82		-3 679 000,00	-3 679 000,00	23 180 500,82
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 863 500,82		-3 679 000,00	-3 679 000,00	23 184 500,82

Modification forcée à la main suite problème éditeur ne reprenant pas le RAR 2024 en application du BS dans les recettes d'investissement

TOTAL	57 326 199,20	0,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00	51 885 199,20
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					51 885 199,20

Modification forcée à la main suite problème éditeur ne reprenant pas le RAR 2024 en application du BS dans les recettes d'investissement

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

23 184 500,82

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	-3 679 000,00	-3 679 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 679 000,00	0,00	3 679 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 679 000,00	-3 679 000,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	-5 441 000,00	0,00	-5 441 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-5 441 000,00	0,00	-5 441 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 441 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	-1 762 000,00	-3 679 000,00	-5 441 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		-1 762 000,00	-3 679 000,00	-5 441 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 441 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	232 568,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	154 918,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 800,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	2 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00	0,00
6168	Autres	800,00	0,00	0,00
618	Divers	6 200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	25 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	50,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 820,00	0,00	0,00
6311	Taxe sur les salaires	31 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	1 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	450,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	270 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	0,00	0,00
6471	Prestations directes	4 680,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 110,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	780,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	5 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		670 388,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300 500,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	300 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	16 166 611,18	3 679 000,00	3 679 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat*	16 166 611,18	3 679 000,00	3 679 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		17 137 499,18	3 679 000,00	3 679 000,00
023	Virement à la section d'investissement	4 000,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	26 859 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	26 849 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 863 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 863 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		44 001 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	44 000 000,00	0,00	0,00
738	Autres produits issus de la fiscalité	44 000 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		44 000 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		44 001 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		44 001 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45811	ETUDES DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2 (6)	11 744 000,00	-511 000,00	-511 000,00
45812	ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE PHASE 1 ET 2 (6)	1 067 000,00	-1 067 000,00	-1 067 000,00
458122	ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1 (6)	3 000 000,00	-1 600 000,00	-1 600 000,00
45813	ETUDES PROJET ET TRX PHASE1- 1ERE PARTIE (6)	108 000,00	0,00	0,00
458132	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE (6)	10 326 000,00	0,00	0,00
458133	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT (6)	7 900 000,00	-574 000,00	-574 000,00
458134	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE (6)	15 832 000,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		49 977 000,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		49 991 000,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		49 991 000,00	-5 441 000,00	-5 441 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 441 000,00
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45821	ETUDE DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2 (5)	4 356 000,00	-219 000,00	-219 000,00
45822	ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2 (5)	467 000,00	-467 000,00	-467 000,00
458222	ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1 (5)	1 478 000,00	-789 000,00	-789 000,00
45823	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1 - 1ERE PART (5)	54 000,00	0,00	0,00
458232	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE (5)	5 163 000,00	0,00	0,00
458233	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT (5)	3 950 000,00	-287 000,00	-287 000,00
458234	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE (5)	7 081 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		22 549 000,00	-1 762 000,00	-1 762 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		22 549 000,00	-1 762 000,00	-1 762 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	26 859 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
45821	ETUDE DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2	6 809 500,82	-292 000,00	-292 000,00
45822	ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2	600 000,00	-600 000,00	-600 000,00
458222	ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1	1 522 000,00	-811 000,00	-811 000,00
45823	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1 - 1ERE PART	54 000,00	0,00	0,00
458232	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE	5 163 000,00	0,00	0,00
458233	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT	3 950 000,00	-287 000,00	-287 000,00
458234	ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE	8 751 000,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		26 863 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		26 863 500,82	-3 679 000,00	-3 679 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		49 412 500,82	-5 441 000,00	-5 441 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 441 000,00
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2023-11-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL	3	14/11/2023
L	VEHICULE	5	14/11/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE MULTIMEDIA TELEPHONIE	5	14/11/2023
L	MOBILIER	10	14/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	19 845 611,18		49 351 628,25	69 197 239,43	0,00	69 197 239,43
PROVISION CET	0,00	15/11/2023	11 624,93	11 624,93	0,00	11 624,93
PROV POUR RISQUES ET DEPENSES FUTURES	19 845 611,18	31/12/2023	49 340 003,32	69 185 614,50	0,00	69 185 614,50
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	19 845 611,18		49 351 628,25	69 197 239,43	0,00	69 197 239,43

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : ETUDES DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2 ETUDE DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2				Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	8 430 118,97	0,00	-511 000,00	-511 000,00		
45811 ETUDES DE NIVEAU AVANT PROJET PHASES 1 ET 2 (5)	8 430 118,97	0,00	-511 000,00	-511 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	8 430 118,97	0,00	-511 000,00	-511 000,00		
RECETTES (b)	8 924 946,33	0,00	-511 000,00	-511 000,00		
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
45821 Financement par d'autres tiers (7)	4 164 696,39	0,00	-219 000,00	-219 000,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	4 760 249,94	0,00	-292 000,00	-292 000,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	8 924 946,33	0,00	-511 000,00	-511 000,00		

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE PHASE 1 ET 2 ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2				Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-1 067 000,00	-1 067 000,00		
45812 ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE PHASE 1 ET 2 (5)	0,00	0,00	-1 067 000,00	-1 067 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	-1 067 000,00	-1 067 000,00		
RECETTES (b)	66 666,67	0,00	-1 067 000,00	-1 067 000,00		

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE PHASE 1 ET 2 ACQUISITIONS FONCIERES ANTICIPEE DE PHASE 1 ET 2			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45822 Financement par d'autres tiers (7)	66 666,67	0,00	-467 000,00	-467 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	-600 000,00	-600 000,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	66 666,67	0,00	-1 067 000,00	-1 067 000,00	

N° opération : 22	Intitulé de l'opération : ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 022 774,60	0,00	-1 600 000,00	-1 600 000,00	
458122 ACQUISITIONS FONCIERES DE PHASE 1 (5)	5 022 774,60	0,00	-1 600 000,00	-1 600 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	5 022 774,60	0,00	-1 600 000,00	-1 600 000,00	
RECETTES (b)	2 511 387,30	0,00	-1 600 000,00	-1 600 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458222 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-789 000,00	-789 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	2 511 387,30	0,00	-811 000,00	-811 000,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 511 387,30	0,00	-1 600 000,00	-1 600 000,00	

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : ETUDES PROJET ET TRX PHASE1- 1ERE PARTIE ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1 - 1ERE PART			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	143 743,27	0,00	0,00	0,00	
45813 ETUDES PROJET ET TRX PHASE1- 1ERE PARTIE (5)	143 743,27	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3					Intitulé de l'opération : ETUDES PROJET ET TRX PHASE1- 1ERE PARTIE ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX DE PHASE 1 - 1ERE PART		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a - c)		143 743,27	0,00	0,00	0,00			
RECETTES (b)		143 743,27	0,00	0,00	0,00			
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00			
45823 Financement par d'autres tiers (7)		71 871,63	0,00	0,00	0,00			
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		71 871,64	0,00	0,00	0,00			
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b - d)		143 743,27	0,00	0,00	0,00			

N° opération : 32					Intitulé de l'opération : ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
DEPENSES (a)		4 238 620,72	0,00	0,00	0,00			
458132 ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NAVETTE TOULONNAISE (5)		4 238 620,72	0,00	0,00	0,00			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a - c)		4 238 620,72	0,00	0,00	0,00			
RECETTES (b)		2 364 226,82	0,00	0,00	0,00			
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00			
458232 Financement par d'autres tiers (7)		244 916,22	0,00	0,00	0,00			
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		2 119 310,60	0,00	0,00	0,00			
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b - d)		2 364 226,82	0,00	0,00	0,00			

N° opération : 33					Intitulé de l'opération : ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT		Date de la délibération :	
-------------------	--	--	--	--	---	--	---------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
--	---	-------------	---------------------------	-----------

DEPENSES (a)				
458133 ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX NICE AEROPORT (5)	3 038 279,81	0,00	-574 000,00	-574 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	3 038 279,81	0,00	-574 000,00	-574 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 038 279,81	0,00	-574 000,00	-574 000,00
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)	1 687 767,86	0,00	-574 000,00	-574 000,00
458233 Financement par d'autres tiers (7)	168 627,96	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	1 519 139,90	0,00	-287 000,00	-287 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 687 767,86	0,00	-574 000,00	-574 000,00

N° opération : 34	Intitulé de l'opération : ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458134 ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE (5)	7 638 195,50	0,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	7 638 195,50	0,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	7 638 195,50	0,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00	
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)	5 486 501,29	0,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00	
458234 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	1 667 403,54	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	3 819 097,75	0,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 34		Intitulé de l'opération : ETUDES DE PROJET ET TRAVAUX MARSEILLE SURFACE			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		5 486 501,29	0,00	-1 689 000,00	-1 689 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1 A100 - ETUDES AVANT-PROJET PHASES 1 ET 2	48 537 000,00	0,00	48 537 000,00	8 430 118,97	11 233 000,00	28 873 881,03
2 A200- ACQUISITIONS FONCIERES PHASES 1&2	35 201 058,00	0,00	35 201 058,00	5 022 774,60	1 400 000,00	28 778 283,40
3 A300-TRAVAUX DE PHASE 1	675 621 293,00	0,00	675 621 293,00	15 058 839,30	31 903 000,00	628 659 453,70

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/12/2025

Présenté par (1) LE PRESIDENT,

A MARSEILLE le 09/12/2025

(1) LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SLNPCA

A MARSEILLE, le 09/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MARSEILLE, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision Modificative n.3 de 2025 de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Date de transmission de l'acte :

Date de réception de l'accusé de réception : 12/01/2026

Numéro de l'acte : 202553 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 013-920979390-20251209-202553-DE

Date de décision : 09/12/2025

Acte transmis par : Folco LAVERDIERE ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires